

Pessac

Un « chantier exemplaire »

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Datant de la fin des années 1960, la résidence Le Pontet fait l'objet de travaux ambitieux visant à réduire l'impact environnemental des consommations

Thomas Dusseau
gironde@sudouest.fr

En l'absence, remarquée, de Franck Raynal et Jean Touzeau, tous deux vice-présidents de Bordeaux Métropole, au-delà de leurs casquettes respectives de maires de Pessac et Lormont, c'est Anne Walryck qui représentait officiellement l'établissement public, hier après-midi à la résidence pessacaise du Pontet. Vice-présidente de la Métropole en charge du développement durable, l'élue bordelaise s'est rendue à Pessac pour découvrir le chantier – d'envergure – de rénovation énergétique actuellement en cours sur cette vaste copropriété arborée d'environ six hectares. Dix bâtiments, représentant 300 logements au total, y sont implantés.

Construits à la fin des années 1960, ces immeubles de quatre à huit étages étaient de véritables passoires thermiques au fil des décennies. « Il y avait énormément de travail à faire en termes d'isolation », témoignait Benoît Grange, maire adjoint du secteur Pessac-Campus et directement concerné, avant les discours, la présentation détaillée et la visite du chantier de « Rénovation BBC ».

Des gains considérables

Traduction : Bâtiments à basse consommation, un label attribué aux bâtiments résidentiels neufs ou existants qui respectent un certain nombre d'exigences et ont une basse consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire ou encore la ventilation. Ainsi, la résidence Le Pontet a été investie il y a quelques mois par les ouvriers de plusieurs entreprises. Ils s'y croiseront ou s'y succéderont jusqu'au premier trimestre 2020.

Il faut dire que la liste des travaux est impressionnante. « Isolation



Les travaux de rénovation énergétique seront livrés au premier trimestre 2020. PHOTO T. D.

thermique par l'extérieur [...] remplacement des menuiseries extérieures [...] isolation des planchers bas (au niveau des caves, NDLR) [...] remplacement des chauffe-bains et des pompes et circulateurs de chauffage », énumérait notamment Jérôme Boggetto, le responsable du cabinet Aquiten Ingénierie, maître d'œuvre de ce projet ambitieux chiffré à six millions d'euros.

Les gains, en termes de dépenses énergétiques, de confort de vie et de budget, seront considérables. « L'objectif est d'atteindre une consommation de 72 kW/h par mètre

carré et par an. Aujourd'hui on est à 149. Cela représente 52 % d'économie », précisait Jérôme Boggetto ; hier, en faisant le tour du chantier. Une performance à mettre « Il est clair, en effet, que sans le soutien de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat, NDLR) et sans la subvention de Bordeaux Métropole (1 535 665 euros, 35 % du montant des travaux éligibles, NDLR), il n'y aurait jamais eu de programme de rénovation BBC au Pontet », a salué Jacques Thomas, le président du conseil syndical.

Il avait juste avant rappelé les grandes étapes du projet depuis l'audit énergétique réalisé en 2013, évoquant des « opportunités exceptionnelles » et portant la voix de la majorité des copropriétaires, convaincus de « l'importance de [se] situer dans une démarche citoyenne d'avenir ». « La rénovation énergétique des bâtiments est un

levier essentiel », a poursuivi Anne Walryck, en rappelant l'ambition de Bordeaux Métropole de faire de l'agglomération « un territoire à énergie positive à l'horizon 2050 » et en parlant, elle aussi, d'un « chantier exemplaire ». Tout comme l'adjoint au maire de Pessac Benoît Grange, qui a mis en avant « la force de conviction » du Syndic de copropriété et assuré que la résidence Le Pontet est aujourd'hui « très regardée » depuis l'extérieur.

Une inauguration en 2020

Et le président du conseil syndical Jacques Thomas de former un vœu : celui que le président de Bordeaux Métropole Jacques Bobet « procède symboliquement à l'inauguration du Pontet 2020 en parfait écho à l'inauguration officielle de la résidence en 1967 par Monsieur Jacques Chaban-Delmas ».



LE PIÉTON

a reçu, hier et en avant-première, la mini-gazette à paraître du cinéma Jean-Eustache. Le bipède vous le garantit : c'est un programme estival très riche et très varié que l'équipe du cinéma d'art et d'essai a concocté pour les cinéphiles de tous âges. Il vous en dira sans doute un peu plus dans les prochains jours !



DE VILLE EN VILLE

Permanence de la Frip'solidaire

PESSAC La Frip'solidaire du Secours populaire, située au 4, avenue du Pape-Clément, sera ouverte en juillet, tous les mardis et jeudis de 14 à 17 h 30 et les mercredis de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h 30. Ce local ouvert à tous et toutes permet de trouver à petit prix des vêtements homme, femme, enfant ou encore de la vaisselle, des livres. En août, le local sera fermé du 1^{er} au 26 août inclus. Renseignements au 05 56 45 36 99 ou www.secourspopulairepessac.org

De l'orgue à la danse

CESTAS L'Office socioculturel (OSC) proposait, samedi dernier, un concert gratuit d'orgue à l'église. Dans un style totalement différent, la section variation de l'OSC organise son gala de danse de fin de saison, à la salle polyvalente du Bouzet. En raison de son succès habituel, il sera donné deux fois, aujourd'hui à 20 h 30 et demain à 15 heures. Entrée gratuite. Ce sera aussi le dernier événement de la saison pour l'Office socioculturel.



Les deux organistes.

PHOTO WILLY DALLAY

Rencontre entre voisins vigilants

Plus d'une centaine de personnes a pris place mercredi 26 juin à la salle Jacques-Ellul, au centre culturel et associatif Jean-Eustache, pour rencontrer les référents volontaires du dispositif de participation citoyenne.

Encadré par un protocole signé le 4 mai 2016 entre le préfet Franck Raynal, le maire de Pessac et la directrice départementale de la sécurité publique, ce programme permet aux habitants de s'organiser pour surveiller leur quartier et rendre compte d'activités suspectes aux autorités.

« Que de chemin parcouru depuis les cambriolages dans le quartier des Musiciens, dont les



Un groupe d'habitants faisant partie du dispositif. PHOTO M. S.-L.

habitants ont été les premiers à exiger ce programme », a déclaré le maire. En 2018, le nombre de cambriolages a diminué de 35 %

par rapport à 2017. Et en 2019, la courbe continue à baisser. « Nous avons cassé la spirale. Il y a un vrai effet lié à une collaboration étroite

entre les services de l'État et les habitants », se félicite l'édile.

À ce jour, 135 personnes se sont portées volontaires pour faire partie de ce dispositif, qui couvre 26 secteurs, soit 7 000 habitations, ce qui représente environ 25 % de la population.

Lors de cet événement, les référents des différents quartiers ont pu se rencontrer et échanger avec le directeur prévention et sécurité, Serge Hélaudais, le coordinateur du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Stéphane Bellet, ou encore Stéphane Mari, maire-adjoint de secteur, en charge de la sécurité.

Michel Soulé-Limendoux